

Tronc commun :

Histoire géographie	Nombre minimal : 3 (dans un cadre normal de fonctionnement) Descriptif : ces trois notes certificatives pourront relever de différentes formes d'épreuves (grandes épreuves canoniques, exercices relevés en classe, évaluations de connaissances, devoirs à la maison, oraux...) et pourront être affectées d'un coefficient différent à l'appréciation du professeur.	
Enseignement scientifique	La moyenne trimestrielle reposera sur un nombre minimal de deux évaluations bilans. Si d'autres notes (type TP, TD, travail de groupe) sont intégrées à la moyenne, elles seront affectées d'un coefficient inférieur.	Nombre minimal : 2/trimestre (6/année) Descriptif : 2 notes réparties sur les deux intervenants – Si d'autres notes (type TP, TD, travail de groupe, oral...) sont intégrées à la moyenne, elles seront affectées
LV A - LVB - LV C, LLCE Anglais et Espagnol	En langues vivantes, toutes les notes sont certificatives mais sont coefficientées en fonction du type d'évaluation (évaluations de connaissances, de compétences, DM, DS...). Cependant, chaque élève devra avoir pris part à <u>un nombre minimum de deux évaluations coefficient 2 par trimestre</u> afin que sa moyenne soit considérée comme représentative et donc prise en compte pour le contrôle continu. Si ce n'est pas le cas, il sera convoqué à une épreuve de rattrapage spécifique afin de compenser cette absence de moyenne.	
EPS		3 contrôles en cours de formation, 1 à chaque fin de trimestre, Un rattrapage est organisé en cas d'absence
Education morale et civique	Nombre minimal : 2 (à l'année). Descriptif : Evaluations de nature différente selon le projet de l'année.	

Spécialités de 1ère :

Arts plastiques	En spécialité arts plastiques, le calcul de la moyenne trimestrielle s'opère sur une base de 3 notes minimum, en culture artistique et analyse d'œuvres, et en pratique artistique. Toutes les notes données au cours des trois trimestres peuvent être prises en compte dans le cadre de l'évaluation certificative.	
Cinéma audio-visuel		
Musique	3 évaluations au moins/trimestre, Ces évaluations concernent : la pratique vocale et instrumentale, l'écoute et la culture musicale, Les 2 domaines sont évalués au cours du trimestre, Activités : commentaire d'écoute ou de documents, description d'un extrait, restitution de travaux, interprétation ou création, tests de connaissances...	
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	Nombre minimal : 3 (dans un cadre normal de fonctionnement) Descriptif : Descriptif : ces trois notes certificatives pourront relever de différentes formes d'épreuves (grandes épreuves canoniques, exercices relevés en classe, évaluations de connaissances, devoirs à la maison, oraux...) et pourront être affectées d'un coefficient différent à l'appréciation du professeur.	
Sciences économiques et sociales	Minimum trois notes / trimestre, issues d'évaluations variées, individuelles ou collectives, écrites ou orales, en classe ou hors classe. L'ensemble de ces évaluations est susceptible d'être pris en compte dans l'évaluation certificative, selon des coefficients tenant compte de la difficulté des conditions de réalisation du travail.	
Mathématiques	Chaque trimestre, la moyenne comportera au moins 3 notes dont au moins 2 devoirs surveillés bilans. De plus, l'élève aura au moins 80% du nombre total de notes du trimestre.	
Sciences physiques	La moyenne trimestrielle repose sur un nombre minimal de trois évaluations. Les évaluations peuvent prendre la forme : - Contrôle individuel écrit de connaissances et de compétences. - Compte-rendu d'activités expérimentales réalisées en binôme et trinôme. - Les évaluations individuelles écrites pourront donner lieu à un coefficient plus élevé que les comptes-rendus d'activités expérimentales dans le calcul de la moyenne.	
Sciences de la vie et de la terre	Notes certificatives prises en compte pour le contrôle continu : au moins de devoirs surveillés (soit au moins 6/année), au moins une 3ème note : TP ou oral ou QCM ou tests de connaissances;;; Les notes de devoirs surveillés seront affectées d'un coefficient supérieur à toutes les autres notes,	
Numérique et sciences informatiques	Au moins 3 épreuves certificatives par trimestre dont au moins 2 DS. Au moins 2 prjets par an. Pour que la moyenne soit certificative, l'élève devra avoir effectué au moins 80% des DS.	

Options facultatives :

Arts plastiques	L'évaluation en 1ère et Terminale est en lien direct avec les compétences du programme, Travaillant surtout par projet, il sera tenu compte (évaluation certificative) : de la pertinence du projet et sa mise en œuvre, des qualités plastiques et de leur impact visuel, de l'engagement/investissement., mais aussi d'une participation active à l'oral, lors de la présentation de leurs projets et l'analyse d'œuvres (évaluation formative), 3 évaluations en moyenne par trimestre,	
Cinéma audio-visuel		
Musique	L'enseignement s'appuie sur des projets musicaux (maxi 6 semaines), Evaluations adossées aux compétences ciblées au moment de la présentation du projet, fréquence dépendant des projets menés,	
EPS		Les élèves de Terminale sont évalués sur 3 activités (une à l'issue de chaque trimestre) et un dossier associé à une soutenance orale (devant 2 enseignants) doit être réalisé au fil de l'année avec l'aide des enseignants.
Langues et cultures antiques		
Théâtre	2 notes trimestrielles certificatives : L'une coefficient 1 : tenue du journal de bord : éléments de culture théâtrale, réflexion sur la pratique, la culture du spectacle et l'approche dramaturgique, L'autre coefficient 2 : assiduité, engagement physique et vocal sur le plateau, interprétation, intégration dans le groupe : débattre, argumenter, co-créer,	